



Mission d'appui pour la finalisation du Plan stratégique d'intervention du RIFFEAC et l'établissement de son cadre opérationnel

**Atelier pour la construction du Partenariat formation
et la mise en place d'un "Club RIFFEAC"**

tenu à Libreville, CENAREST

les 16 et 17 octobre 2006

RAPPORT DE L'ATELIER

Francis LAUGINIE

TOURE Moussa

Libreville, octobre 2006

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Objectifs et résultats attendus de l'atelier	3
2. Ouverture et exposés introductifs	3
3. Participants	3
4. Approche méthodologique	4
5. Déroulement de l'atelier	4
6. Identification de la mission du "Club RIFFEAC"	5
7. Partenaires, thèmes de concertation et domaines d'intervention	6
8. Mode de fonctionnement du "Club RIFFEAC"	7
9. Clôture de l'atelier	8
Conclusion	9

Annexes

Annexe 1	Synthèse des résultats de l'enquête d'opinion sur le RIFFEAC
Annexe 2	Liste des participants
Annexe 3	Déroulement de l'atelier
Annexe 4	Remue-méninges pour l'identification de la mission
Annexe 5	Communiqué final
Annexe 6	Diaporama de présentation des résultats de l'atelier

INTRODUCTION

Le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) a pour principal but d'assurer la cohérence des formations dispensées dans le secteur Forêt Environnement au niveau du Bassin du Congo. Malgré les activités réalisées depuis sa création en 2001, le manque de financement et le recours au seul bénévolat n'ont pas, entre autres, permis d'asseoir ce réseau et d'apporter, face à des objectifs ambitieux, une contribution significative à l'atteinte des résultats attendus.

Les participants à la réunion de Kinshasa (2 au 5 novembre 2006) qui, pour la première fois, a rassemblé l'ensemble des partenaires (donateurs, société civile, administration) sur le thème de la formation dans le cadre du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), ont pourtant consacré le RIFFEAC comme la plate-forme devant assurer la cohérence des actions de formation menées dans la sous-région.

Le RIFFEAC peut ainsi devenir le partenaire technique de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre des trois composantes suivantes de l'axe stratégique n° 7 du Plan de convergence défini par cette Commission (axe dont la finalité - *Disposer des compétences et structures nécessaires et suffisantes pour gérer conjointement et durablement les ressources forestières* - suppose des actions de renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation) :

- **Harmoniser**
les programmes d'enseignements relatifs au secteur forêt et environnement dans les établissements de formation de la sous-région
- **Spécialiser**
les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (industrie du bois, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact, etc.)
- **Renforcer**
les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes

De façon pragmatique, cette démarche vise à satisfaire deux préoccupations essentielles :

- disposer de personnels plus performants pour le secteur forêt et environnement
- assurer une meilleure adéquation des postes aux offres d'emploi dans la sous-région

Cette décision, prise à Kinshasa, conduit à traduire les objectifs du réseau en un plan d'action répondant aux composantes ci-dessus du Plan de Convergence de la COMIFAC puis à le décliner en "projets". Ce qui nécessitait une relecture des objectifs du RIFFEAC ne pouvant se faire qu'après une analyse approfondie des problèmes et l'adoption d'une vision partagée par tous les concernés, membres du réseau et partenaires.

La nouvelle mission assignée au RIFFEAC oblige également à donner corps au réseau, ce qui suppose de répondre, au préalable, à plusieurs interrogations portant sur la nature même de l'organisation, ses missions, ses statuts, son financement, son mode de fonctionnement, sa représentativité, etc.

Les réflexions à mener pour traiter ces différents points, étroitement interdépendants, ne pourront valablement se développer que si le RIFFEAC définit clairement un cadre stratégique pour la conduite de ses actions. A cet effet, un atelier de planification a été organisé à Libreville du 18 au 20 octobre (voir rapport spécifique, disponible auprès de la Coordination du RIFFEAC).

Dans ce contexte, il est apparu essentiel que les partenaires du Réseau puissent auparavant se réunir de façon à préciser leur rôle auprès du RIFFEAC et évaluer le niveau de leurs engagements respectifs pour les prochaines années. Cette préoccupation a justifié l'organisation de l'Atelier pour la construction du Partenariat formation et la mise en place d'un "Club RIFFEAC", qui s'est également tenu à Libreville, juste avant le précédent, les 16 et 17 octobre 2006.

Ces deux ateliers complémentaires ont signé le lancement du renforcement du RIFFEAC. Une note *"Éléments d'information pour l'atelier de planification stratégique du RIFFEAC"*, également

disponible auprès de la Coordination, pourra utilement être consultée. Une synthèse des résultats d'une enquête d'opinion sur le RIFFEAC, menée au cours des mois d'août et septembre 2006, est donnée en Annexe 1.

1. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

L'atelier avait pour **objectif** d'organiser la concertation et l'action des principaux partenaires techniques et financiers ayant manifesté leur intérêt pour accompagner le développement de la formation dans le secteur forêt et environnement du Bassin du Congo.

Quatre résultats étaient attendus au terme de cet exercice collectif :

- une vision commune et partagée est formulée pour les interventions des partenaires du RIFFEAC
- les domaines d'intervention sont identifiés ; les contraintes et obstacles sont analysés selon les relations de causes à effets
- les actions à mener pour lever ces contraintes et obstacles sont identifiées
- un cadre de partenariat est approuvé afin d'assurer une plus grande efficacité des actions et une meilleure synergie des interventions (cohérence, mutualisation des moyens, spécialisation, force de lobbying, etc.) entre partenaires, actuels et potentiels, du réseau.

2. OUVERTURE ET EXPOSES INTRODUCTIFS

Après un propos introductif d'Arthur TOMASIAN, le conseiller régional forêt - environnement du Ministère français des Affaires Etrangères, facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), Christophe BESACIER, évoque la dynamique régionale qui s'est installée depuis l'an passé, notamment à la suite du Sommet de Brazzaville. Les priorités de la facilitation française du PFBC portent sur :

- l'aspect institutionnel avec le renforcement de la COMIFAC
- trois axes thématiques : mécanismes de financement durable, gouvernance et légalité, formation
- la circulation de l'information entre partenaires

En matière de formation, la feuille de route prévoit la mise en place d'un cadre de concertation régional opérationnel. L'atelier de Kinshasa de novembre 2005 fut la première pierre posée en ce sens. Le présent atelier est donc une étape tout à fait logique et complémentaire mais il est important d'insister sur le fait que les partenaires souhaitent seulement faciliter le positionnement régional du RIFFEAC vis-à-vis de la COMIFAC, les orientations et décisions sur l'avenir du réseau relevant exclusivement de la responsabilité des institutions et non de celle des donateurs ou partenaires techniques.

Arthur TOMASIAN rappelle ensuite les principales raisons qui justifient un Partenariat formation et la tenue de cet atelier de deux jours :

- la nécessité de mutualiser les efforts pour résoudre les problèmes de coordination des interventions
- l'intérêt de bénéficier de la complémentarité des compétences
- le manque de synchronisation des activités qui ne trouvera de solution qu'en dépassant le pas de temps de simples projets si l'on veut vraiment induire des changements durables

3. PARTICIPANTS

L'atelier a regroupé dix-huit participants représentant les partenaires suivants (voir liste en Annexe 2) :

- Agence française de développement	1
- Agence universitaire de la francophonie	1
- COMIFAC	1
- Commission européenne	2
- Coopération allemande (GTZ)	1
- Coopération néerlandaise (SNV)	1
- Ministère français des Affaires Etrangères	2
- Coordination du RIFFEAC	2
- OAA / FAO	1
- OIBT	1
- ONG internationales (UICN, WCS et WWF)	3
- RAPAC	1
- Secteur privé	1
	18

Les attentes exprimées par les participants, par rapport à cette rencontre de deux jours, peuvent se résumer comme suit :

- établir des synergies
- contribuer à l'harmonisation du cadre stratégique du RIFFEAC
- appuyer l'institutionnalisation du RIFFEAC

4. Approche méthodologique

La méthodologie proposée pour la conduite générale de l'atelier s'est appuyée sur la visualisation (avec mention de chaque idée sur une fiche cartonnée) qui facilite les échanges et permet une meilleure prise en compte des contributions de chaque participant.

Le nombre relativement limité de participants et la bonne définition des buts de l'atelier ont permis d'assurer une gestion optimale du temps et de réaliser l'ensemble des travaux en séance plénière.

Les différentes étapes de la rencontre ont suivi le même processus comportant une séance de remue-méninges puis la classification des idées émises, les échanges sur la pertinence de ces idées et la formulation d'une conclusion consensuelle.

5. Déroulement de l'atelier

Les horaires retenus étaient les suivants, en limitant à six heures la durée de chaque journée d'atelier :

HORAIRES	SEANCES
8h 30 à 10h 00	Travaux
<i>10h 00 à 10h 30</i>	<i>Pause</i>
10h 30 à 12h 00	Travaux
<i>12h 00 à 14h 00</i>	<i>Déjeuner</i>
14h 00 à 15h 30	Travaux
<i>15h 30 à 16h 00</i>	<i>Pause</i>
16h 00 à 17h 30	Travaux

Les étapes d'identification de la vision et des domaines d'intervention se sont déroulées le lundi 16 ; après un rappel des travaux de la première journée et une présentation de nouveaux participants, la journée du mardi 17 a été consacrée à la construction du "Club RIFFEAC" (identification d'autres partenaires, thèmes de concertation, mode de fonctionnement et financement).

Le programme détaillé des différentes sessions figure en Annexe 3.

Le secrétariat de l'atelier était assuré par Damien SIBILLE et Flavien ANNO du Projet FORINFO du Ministère français des Affaires Etrangères.

6. IDENTIFICATION DE LA MISSION DU "CLUB RIFFEAC"

Remue-méninges

Afin de définir la mission qu'ils souhaitent assigner au partenariat formation avec le RIFFEAC, les participants ont procédé à une séance de remue-méninges dont les résultats sont consignés en Annexe 4.

Une synthèse de ces résultats a pu être faite en identifiant les grandes caractéristiques que les participants envisagent de donner à ce partenariat :

- Limité aux partenaires techniques et financiers du RIFFEAC
- Mieux accompagner le RIFFEAC
- Pour un appui efficace au RIFFEAC
- Espace technique Partenaires / Coordination du RIFFEAC
- Travailler en bonne intelligence entre partenaires et avec le RIFFEAC
- Espace d'échanges pour les partenaires
- Ciblé sur la formation en matière de forêt / environnement

Etat des lieux

Les débats ayant fait apparaître un manque de clarté dans les relations entre, d'une part, le RIFFEAC et, d'autre part, la CEFDHAC et la COMIFAC, un état des lieux a été arrêté de façon consensuelle :

Traité COMIFAC : en cours de ratification

CEFDHAC : en cours de restructuration

RIFFEAC : Réseau d'instituts légalement existants
Réseau internationalement reconnu

L'atelier a donc retenu que le RIFFEAC est un organe parfaitement légitime qui peut adhérer à la CEFDHAC par protocole d'accord ou par toute autre forme d'affiliation au traité mais aussi à d'autres réseaux et mécanismes de financement.

Le "Club" pourrait appuyer le RIFFEAC dans cette évolution.

En réponse à une question sur l'opportunité de créer un nouveau cadre de partenariat formation alors qu'il en existe un au sein du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), les participants ont rappelé qu'il s'agit là d'un cadre de concertation plus large, rassemblant les partenaires techniques et financiers, dont on ne peut espérer qu'ils se réunissent plus d'une fois par an.

Créer un cadre technique plus opérationnel a donc unanimement été considéré comme une nécessité pour valablement appuyer le RIFFEAC dans son évolution vers un statut de partenaire sous-régional à la compétence reconnue.

Définition de la mission assignée au "Club RIFFEAC"

En s'appuyant sur la remarque ci-dessus et sur la synthèse des résultats du remue-méninges, tout en considérant que ***l'optimisation des appuis ne pouvait avoir pour effet que l'optimisation du réseau***, les participants ont retenu la mission suivante :

**Le Club RIFFEAC, cadre de concertation technique Partenaires / RIFFEAC¹
pour une optimisation du réseau**

Cette mission permettra, en particulier, de résoudre - ou d'émettre des propositions concrètes sur - les questions ou problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre du Plan de convergence ou de la stratégie d'intervention du RIFFEAC.

Le "Club RIFFEAC" ne jouera toutefois pas le rôle d'une assistance technique, et encore moins celui d'un Comité de pilotage du RIFFEAC, mais constituera un espace privilégié pour partager les informations et points de vue techniques.

Ce cadre de concertation répond bien au besoin de concertation exprimé par les partenaires et à leur souci de coordonner les interventions pour favoriser les synergies entre les initiatives existantes et futures.

7. PARTENAIRES, THEMES DE CONCERTATION ET DOMAINES D'INTERVENTION

Identification des partenaires

Le "Club RIFFEAC" regroupera les partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du RIFFEAC.

Ces partenaires se feront représenter par leurs chargés des dossiers Formation puisqu'il s'agit d'un groupe de travail technique (pour les aspects communication et politique, il existe déjà le Groupe Formation du PFBC).

Thèmes de concertation

Plusieurs thèmes de concertation ont été proposés :

- Diagnostic annuel des problèmes techniques rencontrés par les partenaires du RIFFEAC
- Tenue d'un annuaire des partenaires technique du RIFFEAC
- Contribution à un répertoire régional d'experts dans le domaine de l'ingénierie pédagogique
- Appui et facilitation de la mise en place d'une plate forme de collecte et d'échange d'information et d'innovation en matière de formation
- Promotion des initiatives multi partenaires d'appui au RIFFEAC
- Appui au RIFFEAC dans la recherche de partenariats avec les réseaux nationaux, régionaux et internationaux
- Information des structures de décision sur les besoins des utilisateurs des produits du RIFFEAC (concessionnaires, secteur privé)

¹ Le RIFFEAC sera représenté par sa Coordination

- Facilitation de la démarche de VAE (Validation des Acquis de l'Enseignement) ; *pour mémoire, il s'agit d'une démarche commune aux institutions devant être coordonnée par le RIFFEAC*
- Facilitation de la promotion de la démarche qualité à travers la définition des normes de qualité minimales
- Facilitation de la mise en place d'un système de suivi évaluation des formations, reconnu au niveau régional
- Appui à l'élaboration du référentiel de spécialisation des institutions
- Appui à la mise à jour des besoins en formation

Domaines d'intervention

Le "Club RIFFEAC" pourra, par le biais de ses membres, intervenir tant sur le plan régional que national, avec des appuis pouvant s'exercer de façon bilatérale ou multilatérale. Dans ce cadre très général et aucunement contraignant, les participants ont distingué trois grandes catégories d'interventions :

- la mise en œuvre du Plan de convergence, en facilitant :
 - la spécialisation des institutions
 - l'harmonisation des programmes
 - le renforcement des capacités des institutions spécialisées
 - la traduction, sur le plan technique, des orientations du partenariat formation
- l'appui institutionnel au RIFFEAC, pour :
 - l'élaboration du programme stratégique
 - la concertation autour de la mise en œuvre de la stratégie
 - le positionnement international du réseau
- les autres actions, à préciser ultérieurement (par exemple, mise à jour des modules de formation)

Une fois ces domaines d'intervention déterminés, il n'est plus apparu utile de procéder à une analyse des contraintes et obstacles.

8. MODE DE FONCTIONNEMENT DU "CLUB RIFFEAC"

Les participants ont retenu les grands points suivants :

Cadre et démarche

Organisation informelle : le groupe opérera avec un minimum de formalisme, sans règlement intérieur avec, comme principe, dans un souci de pragmatisme, de profiter des expertises de chaque institution partenaire.

Animation

- Un animateur désigné par les membres de façon tournante
- Un responsable par grand thème de concertation
- Le Projet FORINFO a été désigné pour assurer le suivi de la mise en place du groupe

Périodicité et mode d'organisation des réunions

- Une réunion de lancement sera organisée dans les meilleurs délais ; elle devra, entre autres, permettre de déterminer les produits attendus et une programmation pour leur mise

à disposition ; elle devra également entériner la dénomination de ce cadre de concertation (club ? groupe ?)

- Le rythme des rencontres (mensuel, bimensuel ou trimestriel) sera ultérieurement précisé
- Les coûts d'organisation des rencontres seront minimisés par un recours systématique aux moyens modernes de communication (courriels, vidéoconférences - avec l'appui de l'Agence Universitaire de la Francophonie) et aux opportunités offertes par les événements sous-régionaux

Financement

Les partenaires membres du "Club RIFFEAC" prendront en charge leurs dépenses (auto-financement). Seuls les frais de participation de la Coordination du RIFFEAC aux rencontres nécessitant des déplacements à l'étranger seront donc à prévoir.

9. CLOTURE DE L'ATELIER

Dans un communiqué final, figurant en Annexe **5**, les participants à l'atelier soutiennent la création d'un cadre de concertation technique regroupant :

- la Coordination du RIFFEAC,
- les partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du réseau,

dans le but d'optimiser celui-ci, notamment par :

- l'harmonisation et le renforcement, sur le plan technique, des appuis multi-acteurs au RIFFEAC et à ses membres,
- l'élaboration de propositions concrètes sur les questions et problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre des aspects de formation du Plan de Convergence de la COMIFAC et de la stratégie d'intervention du RIFFEAC.

CONCLUSION

Les participants ont pleinement satisfait à l'objectif de l'atelier en élaborant une réponse au besoin de concertation et de coordination de leurs interventions pour une meilleure synergie des initiatives au bénéfice du RIFFEAC.

Le cadre de concertation existant déjà au sein du PFBC, mis en place à Kinshasa en novembre 2005, pourra en effet se réunir seulement tous les 12 à 18 mois pour suivre ponctuellement les évolutions des activités réalisées par les experts. Il ne pourra, de ce fait, assurer la nécessaire continuité de dialogue entre les spécialistes de la formation susceptibles d'aider le RIFFEAC à mettre en œuvre ses plans d'action. Il convenait donc bien de constituer, avec les responsables du réseau et les principaux experts présents dans la sous-région, un mécanisme de concertation plus technique pour faire vivre un véritable partenariat entre les différents acteurs du système de formation Forêt Environnement au sein de l'ensemble COMIFAC / PFBC.

Espace de dialogue entre acteurs de la formation pour réfléchir aux meilleures voies de mise en œuvre les grandes orientations régionales, la plate-forme technique que les participants à l'atelier ont décidé de mettre en place facilitera les échanges d'informations, d'idées et de connaissances. Ne pouvant ainsi que contribuer à optimiser le réseau, cette initiative servira aussi de relais privilégié pour approcher les donateurs et constituer une indéniable force de lobbying en faveur du RIFFEAC.

Les participants ont activement contribué à la réussite de l'exercice, la méthode utilisée ayant permis d'assurer le même niveau d'information et de compréhension pour chacun tout en jetant, en quelques heures, les bases d'un esprit d'équipe RIFFEAC.

ANNEXE 1

Résultats de l'enquête d'opinion sur le RIFFEAC

Du 7 août au 30 septembre 2006, une enquête d'opinion sur le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) a été conduite par le Dr Isaac Roger Tchouamo.

Effectuée auprès des principaux acteurs du secteur, elle visait à mieux connaître les attentes et besoins des partenaires et "utilisateurs" - actuels ou potentiels - du RIFFEAC, selon les principaux axes suivants :

- positionnement / rôle du réseau au sein de la sous-région
- organisation interne et mode de fonctionnement
- domaines de compétences et types d'activités à développer
- modes de financement
- organisation du partenariat / facilitation

Les partenaires et utilisateurs, actuels ou potentiels, du RIFFEAC identifiés étaient principalement les ministères (en charge de la forêt, de l'environnement, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de la formation professionnelle), des institutions de formation forestière et environnementale, des sociétés du secteur privé, des ONG, des organisations régionales ou internationales et des organismes de coopération.

Deux approches complémentaires ont été utilisées pour collecter les données, à savoir :

- la tenue d'entretiens au Cameroun et au Gabon (30 entretiens réalisés sur 43 demandes dont 12 sur 22 au Cameroun et 18 sur 21 au Gabon)
- l'envoi de questionnaires par courrier électronique (19 retours sur 56 questionnaires envoyés dans les différents pays de la sous-région)

Sur la base de l'analyse des données qualitatives et quantitatives collectées, les constats suivants peuvent être établis :

1. Les répondants sont en majorité des instituts de formation (53 %), qui se sont en toute logique sentis les plus concernés par cette enquête d'opinion.
2. Les activités menées par le RIFFEAC apparaissent comme bien connues. Il s'agit surtout de l'organisation d'ateliers de formation (15 %), de l'élaboration des modules de formation en gestion participative et en aménagement forestier (15 %) et du renforcement des capacités du personnel enseignant et administratif (15 %).
3. Il est souhaité que le RIFFEAC joue un rôle de facilitateur des échanges entre les membres (23%), de mobilisateur de ressources financières, matérielles et humaines (19 %) et de "locomotive" pour la formation forestière et environnementale de la sous-région (13 %).
Près de la moitié des répondants (47 %) estime que le RIFFEAC joue bien ce rôle alors qu'un tiers pense qu'il ne le fait pas.
4. Les domaines de compétence du RIFFEAC devraient principalement s'articuler autour de la spécialisation des centres de formation (20 %), l'harmonisation des programmes de formation (13%) et la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles (10 %).

5. En matière de formation, il est considéré que le RIFFEAC devrait développer des activités susceptibles de faciliter :
 - le partage, l'échange, la transmission et l'acquisition des connaissances à travers un renforcement des équipes pédagogiques et des moyens,
 - la mise sur pied d'un cadre permanent de concertation entre les parties prenantes, et
 - "l'arrimage" des membres aux NTIC* et au système LMD*.
6. En matière de recherche, les concernés pensent que le RIFFEAC devrait créer des synergies entre les membres pour développer des projets de recherche interdisciplinaire (26 %) et rechercher les financements pour appuyer ces projets (13 %).
7. La communication ne circule pas bien, d'une part entre les membres et, d'autre part, entre la coordination et la facilitation.

Les propositions portent sur la création d'un site Internet et d'un journal afin de vulgariser les activités du réseau.
8. Les quatre cinquièmes des répondants entretiennent des relations avec le RIFFEAC. Ces dernières ont permis de compléter la formation des enseignants. Le RIFFEAC est, cependant, faiblement impliqué dans la mobilisation des ressources.
9. Les répondants souhaiteraient développer avec le RIFFEAC des relations formelles (42%), sincères et dynamiques (11 %).
10. Les répondants reconnaissent que les sources actuelles de financement du RIFFEAC ne peuvent assurer sa pérennité.

Le RIFFEAC dépend, en effet, entièrement des organismes internationaux pour son financement. Ni les membres, ni les Etats de la sous-région ne participent à son financement.

Dans des proportions de 26, 16 et 11 % les répondants estiment que les financements du RIFFEAC devraient respectivement provenir :

 - des contributions de la COMIFAC,
 - d'un fonds fiduciaire dont le capital serait constitué par la Banque mondiale et la Commission européenne,
 - d'impôts sur les activités d'exploitation forestières et environnementales.

* *NTIC* : *Nouvelles technologies de l'information et de la communication*

LMD : *Licence, Mastère, Doctorat*

ANNEXE 2

Liste des participants

NOM Prénom	FONCTION	STRUCTURE	COORDONNEES
BESACIER Christophe	Conseiller régional Forêt - Environnement	Facilitation PFBC Ministère des Affaires Etrangères	christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr Tél : (241) 07 54 17 95 SCAC BP 2125 Libreville (GABON)
BOUSSENGUE Athanase	Coordonnateur Directeur Général	RIFFEAC Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)	bousseng1@yahoo.fr Tél: (241) 07 42 61 77 / 06 25 58 47 BP 3960 Libreville (GABON)
CALAQUE Romain	Directeur adjoint Relations Extérieures	WCS Gabon	rcalague@wcsgabon.org Tél : (241) 07 15 06 90 / 06 61 50 49 BP 7847 Libreville (GABON)
DEMARQUEZ Benoît	Directeur	Bureau d'Etudes TERA	tereagabon@yahoo.fr Tél. (241) 05 32 00 40 / 44 34 94 BP 831 Libreville (GABON)
DUCHAUFOUR Hervé	Chef de projet	Projet Appui ENEF/ERAIFT Union Européenne	hervé.duchaufour@cirad.fr Tél : (241) 06 25 86 97 BP 4035 Libreville (GABON)
FALKENBERG Claus-Michael	Conseiller technique	GTZ – Projet Appui COMIFAC	Claus-Michael.Falkenberg@gtz.de Tél : (237) 529 00 60 / 221 52 69 BP 7814 Yaoundé (CAMEROUN)
GARD Charles	Chargé d'études	Agence Française de Développement (AFD)	gardc@groupe-afd.org Tél : (241) 74 33 74 / 74 54 45 BP 64 Libreville (GABON)
LUMBUENAMO Raymond	Directeur national	WWF RDC	rlumbuenamo@wwfcarpo.org Tél : (243) (0)9 98 913 600 14, Av. Sergent Moke Kinshasa- Ngaliema (RDC)
NDIKUMAGENGE Cléto	Responsable Programme Forêts	UICN - BRAC	cléto.ndikumagenge@iucn.org Tél : (237) 221 64 96 BP 5506 Yaoundé (CAMEROUN)
NDOMBA NGOYE Raymond	Secrétaire Exécutif Adjoint	COMIFAC	comifac2005@yahoo.fr / ndombangoye@yahoo.fr Tél : (237) 902 70 67 / 221 35 11 BP 20218 Yaoundé (CAMEROUN)
NGUINGUIRI Jean-Claude	Représentant régional	OIBT	jcnguinguri@yahoo.fr / itto.roaf@inet.ga Tél : (241) 06 68 51 20 BP 329 Libreville (GABON)

NOM Prénom	FONCTION	STRUCTURE	COORDONNEES
PALLA Florence	Assistante du Secrétaire Exécutif	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC)	secretariat@rapac.org / rapac@assala.net Tél : (241) 06 11 60 62 BP 14533 Libreville (GABON)
SADIO Syaka	Représentant pour l'Afrique centrale	FAO	Tél : (241) 07 29 43 51 / 77 44 83
SAMBO Ibrahim S.	Chef de département des Sciences Fondamentales	Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)	si_sambo@yahoo.fr Tél : (241) 07 28 32 28 BP 4212 Libreville (GABON)
SCHINKEL Rolf	Conseiller Bassin du Congo	SNV - WCA	rschinkel@snvworld.org Tél : (243) (0)99 82 62 203 BP 7555 Kinshasa-Ngaliema (RDC)
SCHNEIDER Matthieu	Informaticien	Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	matthieu.schneider@auf.org Tél : (241) 07 47 97 62 / 44 45 09 Campus Numérique Francophone BP 2105 Libreville (GABON)
SORDET Fabien	Chargé de programme	Commission européenne	fabien.sordet@cec.eu.int Tél : (241) 06 24 35 07 BP 321 Libreville (GABON)
TOMASIAN Arthur	Conseiller régional Formation	Projet FORINFO Ministère des Affaires Etrangères	tomasianarthur@yahoo.fr Tél: (241) 07 41 03 55 SCAC BP 2125 Libreville (GABON)
Secrétariat de l'atelier			
ANNO Flavien	Volontaire International Formation	Projet FORINFO Ministère des Affaires Etrangères	annoflavien@yahoo.fr Tél : (237) 62 61 702 SCAC BP 1616 (CAMEROUN)
SIBILLE Damien	Volontaire International Formation	Projet FORINFO Ministère des Affaires Etrangères	d_sibille@yahoo.fr Tél : (241) 07 44 30 75 SCAC BP 2125 Libreville (GABON)

ANNEXE 3

Déroulement de l'Atelier pour le partenariat Formation ("CLUB RIFFEAC")

	Lundi 16 octobre	Mardi 17 octobre
8h30 à 10h00	<ul style="list-style-type: none"> - Exposé introductif (A. Tomasian) - Propos du représentant du PFBC - Présentation du programme - Présentation des participants et des attentes 	Rappel des travaux de la première journée et présentation des nouveaux participants Construction du "Club RIFFEAC" <ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires
<i>Pause</i>		
10h30 à 12h00	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des attentes Vision (pour les interventions des partenaires du RIFFEAC) <ul style="list-style-type: none"> - Exposé liminaire (Touré Moussa) - Remue-méninges - Identification des mots clés 	Construction du "Club RIFFEAC" (suite) <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes de concertation
<i>Déjeuner</i>		
14h00 à 15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur la pertinence des idées émises - Formulation consensuelle 	Construction du "Club RIFFEAC" (suite) <ul style="list-style-type: none"> - Mode de fonctionnement - Financement
<i>Pause</i>		
16h00 à 17h30	Identification des domaines d'interventions Synthèse de la journée	Rédaction du Communiqué final Synthèse de l'atelier

ANNEXE 4

Remue-méninges pour l'identification de la mission

Propositions et idées émises par les participants

Club RIFFEAC, un cadre de concertation et de suivi pour les partenaires techniques et financiers intéressés à l'axe Formation du Plan de convergence de la COMIFAC

Le Club RIFFEAC, plate-forme pour la promotion des formations liées aux besoins réels de la sous-région

Cadre de mise en cohérence des appuis à la formation forestière

Ambitions du RIFFEAC : Quoi ? Où ? Qui ? Comment ?

Club RIFFEAC : cadre de concertation et de coordination des actions d'appui aux institutions et activités de formation et de renforcement des capacités forestières :

- concertation entre acteurs
- informations sur les opportunités d'appui financier et techniques
- assurer la complémentarité et la cohérence des appuis
- conseil à COMIFAC

Regroupement des partenaires, acteurs techniques et financiers pour mettre en œuvre une action harmonisée et durable en faveur d'une "opérationnalisation" du réseau et du renforcement des institutions membres

Le "Club RIFFEAC", cadre d'optimisation des activités des partenaires du réseau

"Club RIFFEAC", plate-forme d'intervention des partenaires du RIFFEAC

Les amis de la formation : synergie, dynamisme et appui multiforme au RIFFEAC pour une gestion durable des écosystèmes dans l'Espace COMIFAC

Quoi ? Groupe de travail

Qui ? Composé de partenaires - membres

Objectif : chargé de mener une réflexion relative à la structuration / harmonisation du fonctionnement, financement, stratégie, etc. du RIFFEAC

Club concerté d'appui stratégique et financier au RIFFEAC

Cellule permettant au "noyau" RIFFEAC de "s'alimenter" sur le plan technique et d'être en contact avec l'extérieur

"Club RIFFEAC", structure d'appui à la mise en œuvre du plan d'actions RIFFEAC en matière de formation des acteurs

Club RIFFEAC / Amis du RIFFEAC, cellule de coordination, d'appui et d'accompagnement de la politique et des activités du RIFFEAC

Réseau thématique formation PFBC : concertation, échange d'informations, harmonisation

Club formation, club RIFFEAC : quelle légitimité ?

Réseau de partenaires du RIFFEAC avec un rôle de coordination des interventions, d'appui - conseil, d'assistance technique et de lobbying

Partenariat des organisations internationales sous-régionales autour de la formation technique forêt / environnement

Formulation retenue par les participants

"Le RIFFEAC, Cadre de concertation technique Partenaires / RIFFEAC² pour une optimisation du réseau"

NB : *Il s'agit en fait de l'optimisation de l'appui au RIFFEAC, qui aura pour effet direct l'optimisation du réseau lui-même.*

² Le RIFFEAC sera représenté par sa coordination

ANNEXE 5

Communiqué Final

Conscients de l'importance de la formation forestière et environnementale pour la mise en œuvre de la déclaration de Yaoundé sur la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique Centrale et du Plan de Convergence de la COMIFAC,

Convaincus du rôle primordial du RIFFEAC, pour optimiser la filière de formation forestière et environnementale au sein des institutions de la sous-région,

Nous soussignés, participants à l'atelier de "Mise en place d'un partenariat formation", tenu à Libreville le 16-17 octobre 2006, soutenons la création d'un cadre de concertation technique regroupant :

- la Coordination du RIFFEAC,
- les partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du réseau,

dans le but d'optimiser celui-ci, notamment par :

- l'harmonisation et le renforcement - sur le plan technique - des appuis multi-acteurs au RIFFEAC et à ses membres,
- l'élaboration de propositions concrètes sur les questions et problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre des aspects de formation du Plan de Convergence de la COMIFAC et de la stratégie d'intervention du RIFFEAC.

ANNEXE 6

Diaporama de présentation des Résultats de l'atelier

Atelier pour la construction du partenariat Formation et la mise en place d'un "Club RIFFEAC "

***Libreville, CENAREST
16 et 17 octobre 2006***

Objectif de l'atelier

Organiser la concertation et l'action des principaux partenaires techniques et financiers ayant manifesté leur intérêt pour accompagner le développement de la formation dans le secteur forêt et environnement du Bassin du Congo

Résultats attendus de l'atelier

- une vision commune et partagée est formulée pour les interventions des partenaires
- les domaines d'intervention sont identifiés ; les contraintes et obstacles sont analysés
- les actions à mener pour lever ces contraintes et obstacles sont identifiées
- un cadre de partenariat est approuvé afin d'assurer une plus grande efficacité des actions et une meilleure synergie des interventions entre partenaires, actuels et potentiels, du réseau

Déroulement de l'atelier

- Formulation de la mission
- Identification des partenaires
- Choix des thèmes de concertation
- Identification des domaines d'intervention
- Mode de fonctionnement du "Club RIFFEAC"

Approche méthodologique

La méthode de visualisation des idées sur fiches cartonnées :

- facilite les échanges
- assure une meilleure prise en compte des contributions de chaque participant

Approche méthodologique (suite)

...

Cette méthode participative est une condition importante du succès d'un projet, un facteur de motivation pour les collaborateurs qui peuvent plus facilement s'appropriier les choix retenus

La mission

**Cadre de concertation technique
Partenaires / RIFFEAC* pour une
optimisation du réseau**

* Coordination du RIFFEAC

Identification des partenaires

- Partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du RIFFEAC
- Ces partenaires seront représentés par leurs chargés des dossiers Formation puisqu'il s'agit d'un groupe de travail technique

Douze thèmes de concertation

- Etablir un diagnostic annuel des problèmes techniques rencontrés par les partenaires du RIFFEAC
- Tenir un annuaire des partenaires techniques du RIFFEAC
- Contribuer à un répertoire régional d'experts dans le domaine de l'ingénierie pédagogique
- Appuyer et faciliter la mise en place d'une plateforme de collecte et d'échange d'information et d'innovation en matière de formation...

Thèmes de concertation (suite)

- Promouvoir des initiatives multipartenaires d'appui au RIFFEAC
- Appuyer le RIFFEAC dans la recherche de partenariats avec les réseaux nationaux, régionaux et internationaux
- Faire remonter les besoins des utilisateurs des produits du RIFFEAC (concessionnaires, secteur privé)
- Faciliter la démarche de VAE (Validation des Acquis de l'Enseignement)

Thèmes de concertation (suite 2)

- Faciliter la promotion de la démarche qualité à travers la définition des normes de qualité minimales
- Faciliter la mise en place d'un système de suivi évaluation des formations, reconnu au niveau régional
- Appuyer l'élaboration du référentiel de spécialisation des institutions
- Appuyer la mise à jour des besoins en formation

Niveaux d'intervention

- Bilatéral / multilatéral
- National / sous-régional

Domaines d'intervention

- dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de convergence, pour faciliter :
 - la spécialisation des institutions,
 - l'harmonisation des programmes,
 - le renforcement des capacités des institutions spécialisées
 - la traduction, sur le plan technique, des orientations du partenariat formation

Domaines d'intervention (suite)

- l'appui institutionnel au RIFFEAC, pour :
 - l'élaboration du programme stratégique
 - la concertation autour de la mise en œuvre de la stratégie
 - le positionnement international du réseau
- les autres actions, à préciser ultérieurement

Mode de fonctionnement

- Un minimum de formalisme
- Profiter des expertises de chaque institution partenaire
- Un animateur désigné de façon tournante
- Un responsable par grand thème de concertation

Mode de fonctionnement (suite)

- Des coûts d'organisation des réunions minimisés par le recours :
 - aux courriels et vidéoconférences (appui de l'AUF)
 - aux opportunités offertes par les évènements sous-régionaux
- Autofinancement

Communiqué final

Les participants à l'atelier soutiennent la création d'un cadre de concertation technique regroupant :

- ❑ la Coordination du RIFFEAC

- ❑ les partenaires des institutions de formation et les membres du PFBC intéressés par les actions du réseau,

Communiqué final (suite)

**... dans le but d'optimiser le réseau,
notamment par :**

- l'harmonisation et le renforcement, sur le plan technique, des appuis multiacteurs au RIFFEAC et à ses membres
- l'élaboration de propositions concrètes sur les questions et problèmes techniques rencontrés dans la mise en œuvre des aspects de formation du Plan de Convergence de la COMIFAC et de la stratégie d'intervention du RIFFEAC